



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

# Plan guide mobilité Bourg de Champagnac de Belair

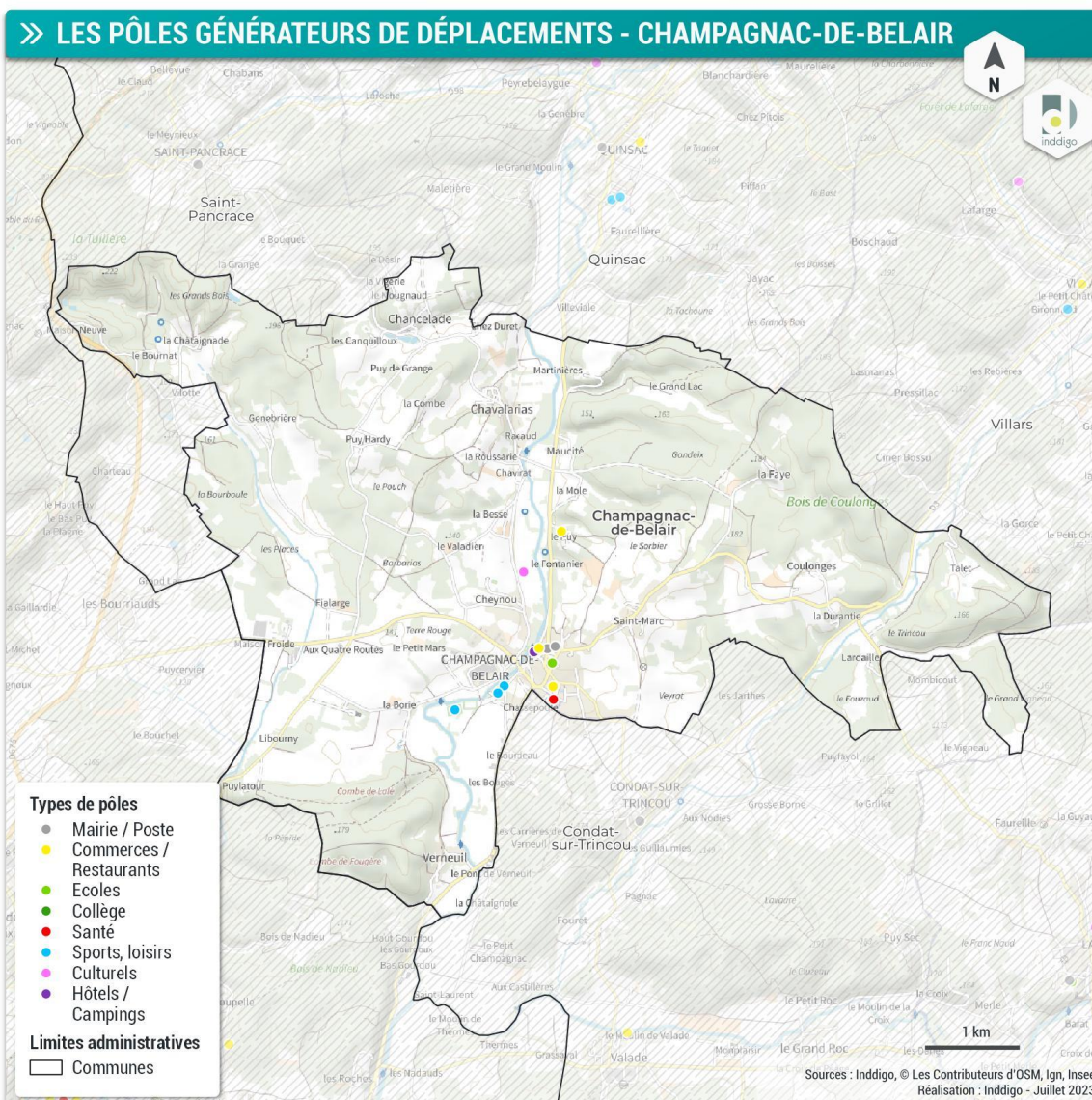


inddigo

[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

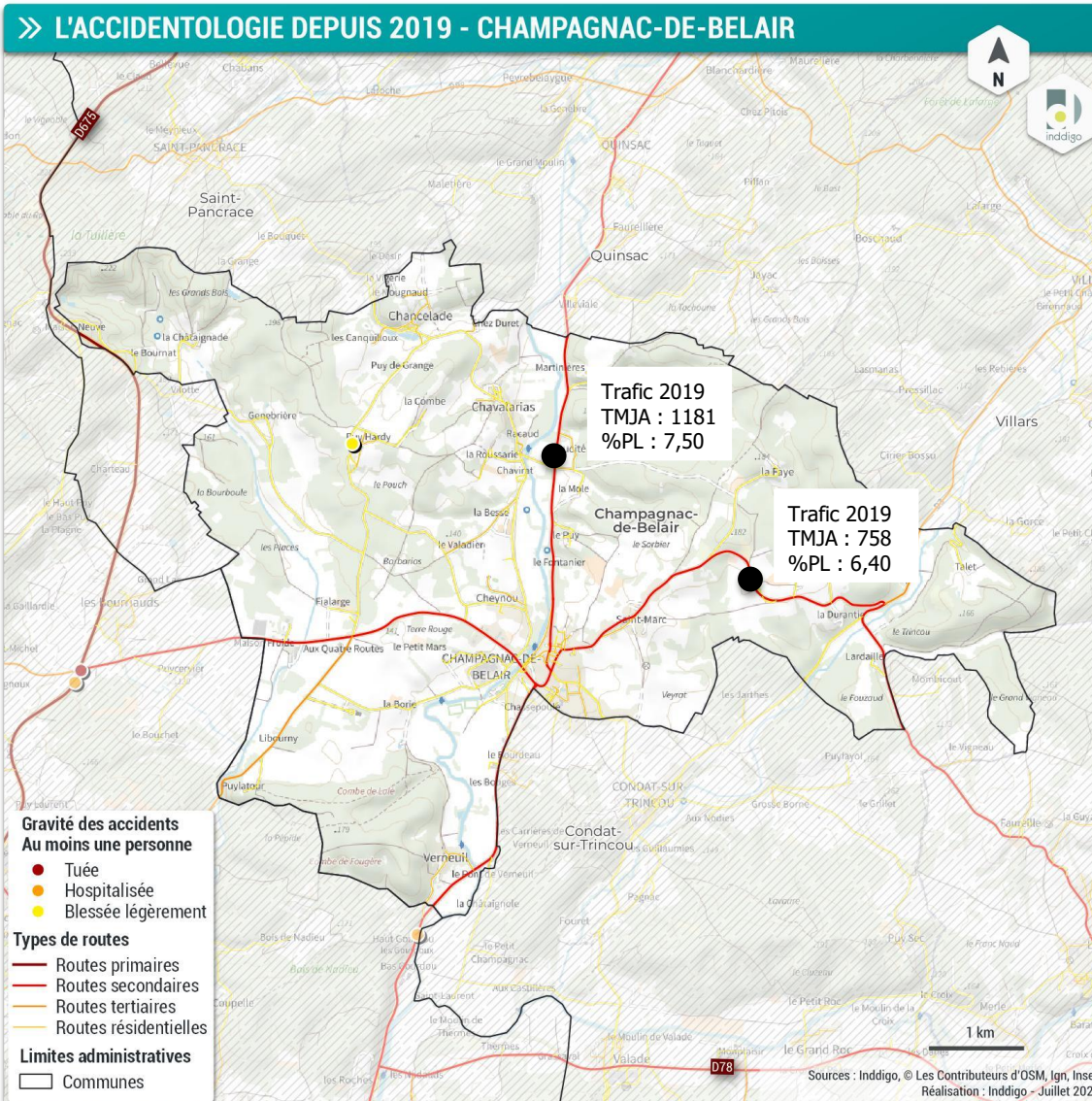
## Pôles générateurs de déplacements



- ✓ **Éléments générateurs de déplacements au quotidien :**
  - Etablissements scolaires, zones d'emplois, équipements sportifs et culturels, commerces, administrations...
- ✓ **Une organisation territoriale claire :** des pôles générateurs principalement concentrés dans le centre-bourg.
- ✓ **Une grande entreprise d'agroalimentaire** est implantée sur le territoire. Il s'agit de **l'entreprise Saint-Michel** qui emploie **plus de 400 salariés**
- Des pôles générateurs **principalement localisés dans les cœurs de vie du territoire**
- Des **distances maîtrisées entre les pôles : entre 0 et 5 km** (la plupart du temps quelques centaines de mètres)
- Une **échelle de déplacement compatible avec la marche et le vélo**

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Hiérarchie routière et accidentologie



### ✓ Une hiérarchie routière établie :

- D82 et D83, principaux axes du territoire
- Voies communales : liaisons inter hameaux

### ✓ Un faible trafic constaté sur le territoire communal, néanmoins, une part significative de **ponds-lourds**.

- D83: 1181 véhicules/jour dont 7,50% de PL
- D82 : 758 véhicules/jour dont 6,40% de PL

### ✓ Un seul accident recensé sur la période 2019-2022 (données BAAC) – route Christian Frémont.

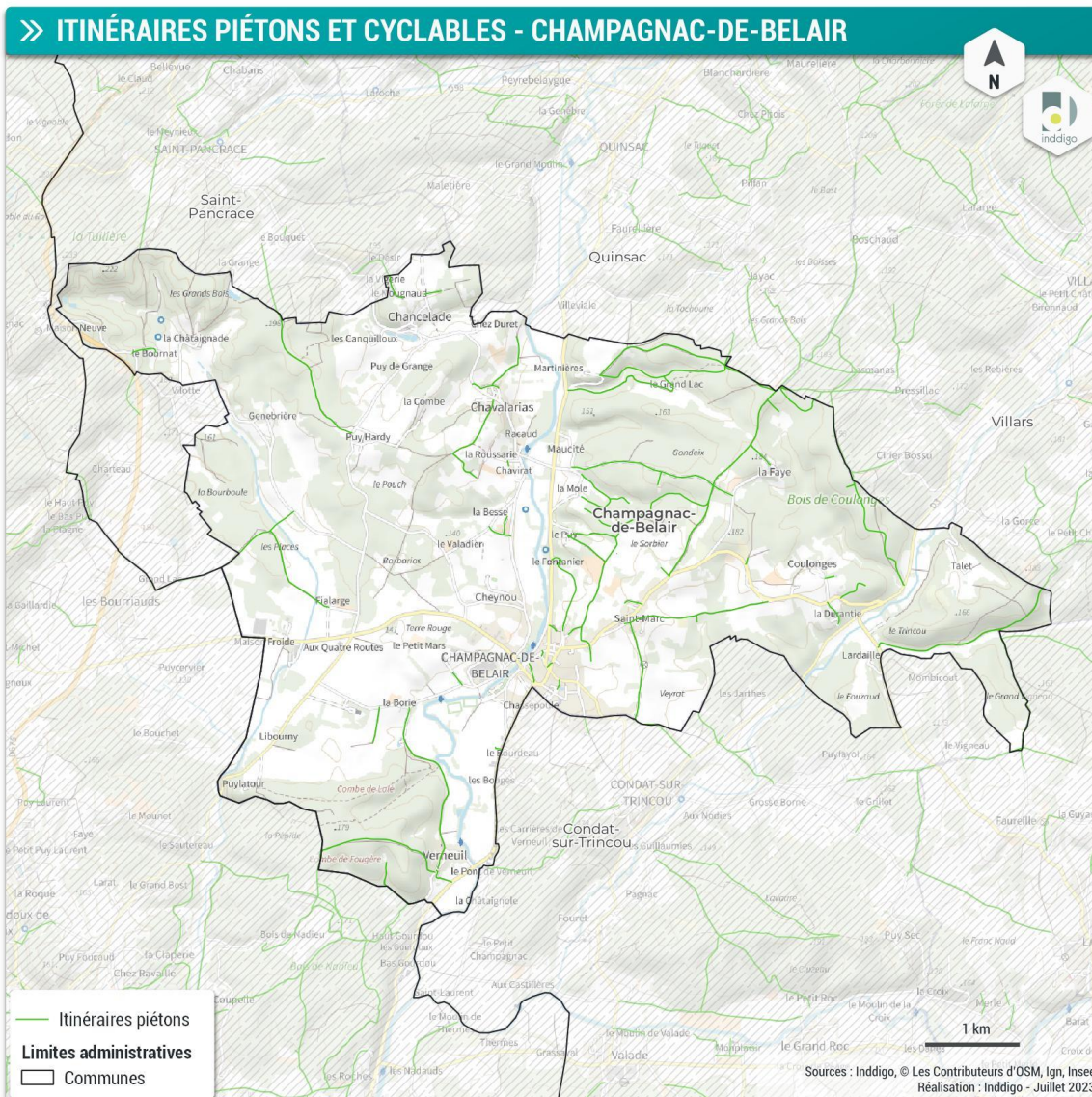
- Au-delà des chiffres, la question des **vitesse de circulation** et du **partage de l'espace public** sont à prendre en considération.
- Un véritable besoin d'apaisement des vitesses/de pacification au sein du cœur de bourg.

Source comptages routier CD24 :

<https://dordogne.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=34558f68af514a63b6b7426ed77d055f>

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Itinéraires modes actifs (piétons/vélos)



- ✓ **Une pratique existante des modes actifs pour se rendre au travail sur le territoire :**
  - Part modale de la marche sur la commune : 4,8%
  - Part modale de la marche pour le territoire de la CC : 5%
  - Part modale du vélo sur la commune : 3,7%
  - Part modale du vélo pour le territoire de la CC : 0,7%
- ✓ **Un relief très modéré sur la Commune**
- ✓ **Un centre-bourg relativement compact, favorable à la pratique de la marche.**
- ✓ **Un réseau de cheminements particulièrement développé à l'est de la commune, qui peut servir de support à la pratique des modes actifs.**
- ✓ **Aucun aménagement cyclable sur le territoire.**



**Modes actifs :**

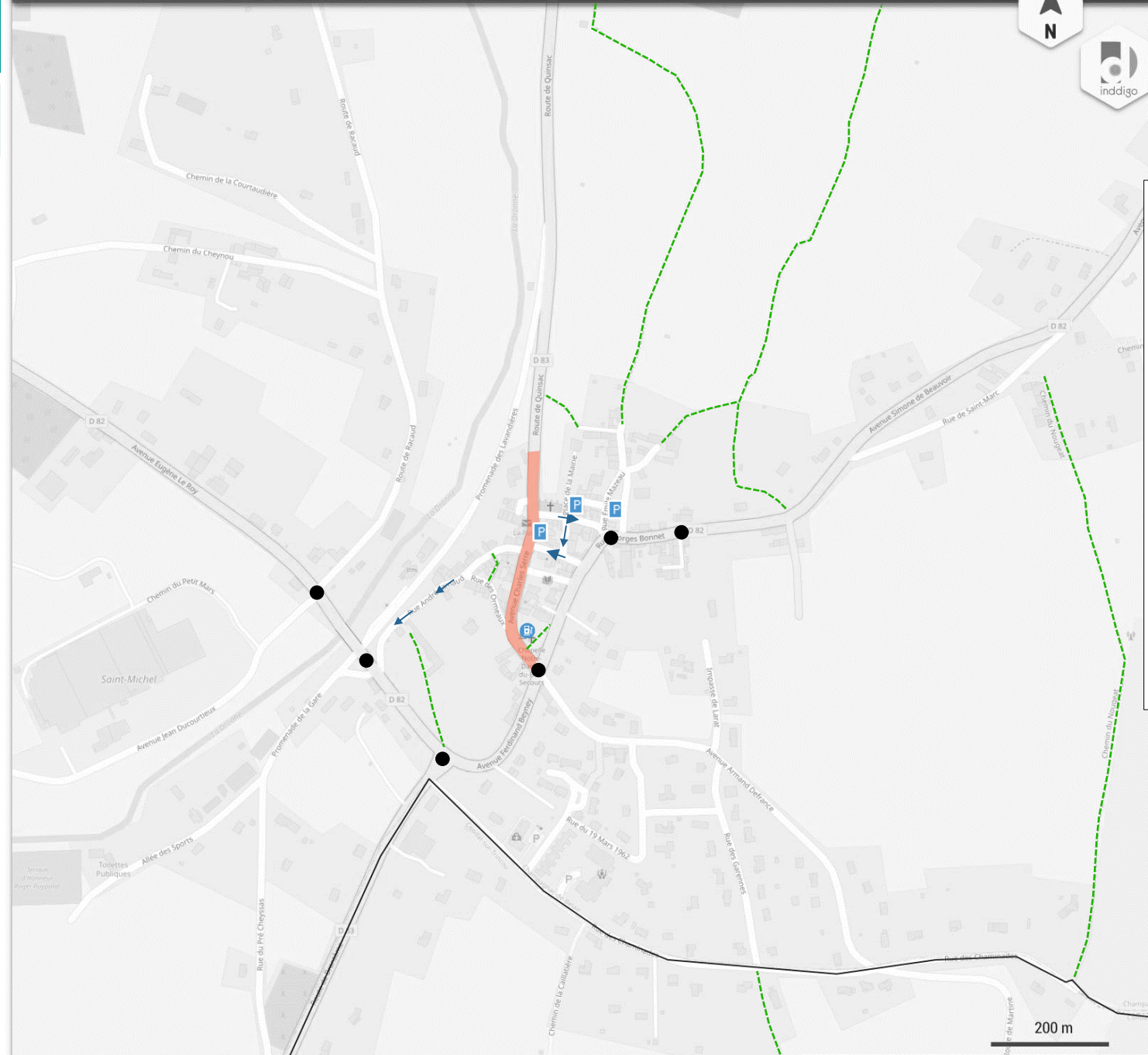
- Voie piétonne ou chemin
- Aménagement cyclable (piste, bande ou voie verte)
- Point dur de circulation piéton/vélo

**Pacification de l'espace public :**

- Zone 30
- Zone de rencontre

**Voitures :**

- Sens unique de circulation
- P Principaux parkings
- 🚗 Aire de covoiturage
- 🔌 Borne de recharge véhicules électriques



# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Stationnement : une occupation non qualitative de l'espace public

*Stationnement au détriment des autres usages | Rue Charles Serre*



*Stationnement non matérialisé | Rue Emile Mazeau*



*Stationnement sur une place emblématique | Place de la Mairie*



*Stationnement au détriment des autres usages | Place du Commandant Gabriel Bezeau*



# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Circulations voiture : un besoin d'apaisement de la circulation

*Circulation avec des vitesses excessives, aucun aménagement piéton | Rue Georges Bonnet*



*Zone 30 à clarifier et requalifier sur l'ensemble de la D83 | Avenue Charles Serre*



*Zone 30 à clarifier et requalifier sur l'ensemble de la D83 | Avenue Charles Serre*



*Quelques rues en sens unique plus apaisées | Rue Gentil Lapeyronnie*



# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Une trame de cheminements doux à valoriser/compléter

*Cheminement doux piétons | Le long de l'Eglise Saint-Christophe*



*Cheminement doux piétons | Passage de la chapelle*



*Cheminement doux piétons | Place du Commandant Gabriel Bezeau*



*Voie valorisable en cheminement doux | Rue Vieille*





# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## DÉFINITION - VOCABULAIRE

### ✓ Taux d'occupation :

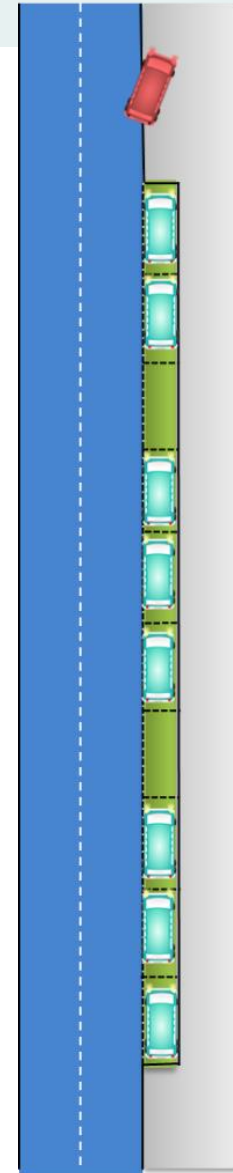
- Le taux d'occupation est le nombre de voitures en stationnement sur le nombre de places matérialisées.
- => Ci-contre :  $8/10 = 80 \%$

### ✓ Taux d'illicite

- Le taux d'illicite est le nombre de voitures en stationnement illicite sur l'axe sur le nombre de places matérialisées de l'axe.
- => Ci-contre :  $1/10 = 10 \%$

### ✓ Taux de congestion

- Le taux de congestion est le nombre de voitures en stationnement licite et illicite sur le nombre de places matérialisées.
- ou
- Taux d'illicite + Taux d'occupation
- => Ci-contre :  $9/10 = 90 \%$



# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## » L'OFFRE DE STATIONNEMENT - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

### Offre de stationnement

- Aucune
- Gratuite
- Gratuite et zone bleue
- Zone bleue
- Payant
- Payant et zone bleue

### Nombre de places

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

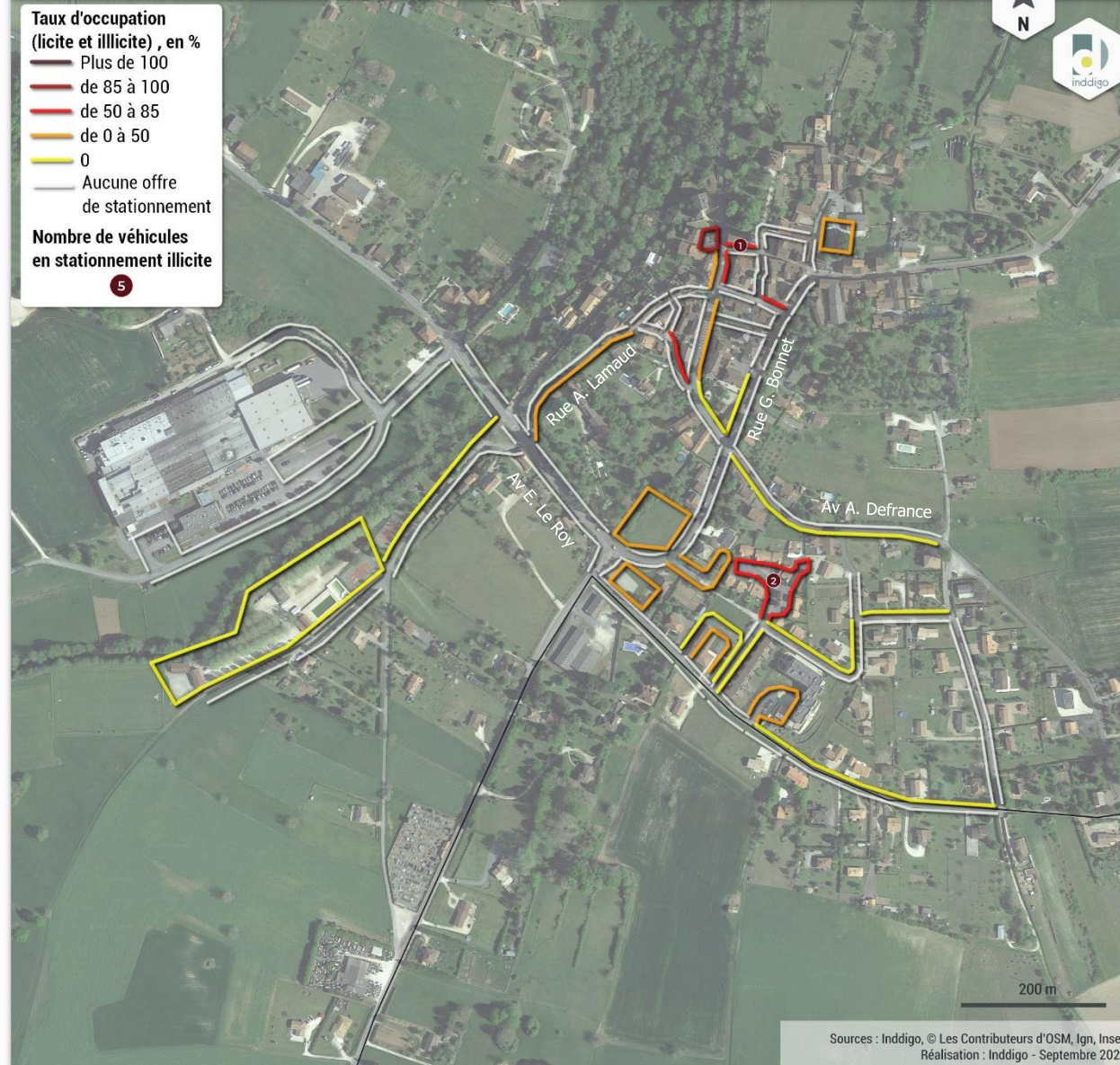
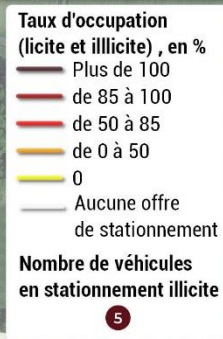
## Offre de stationnement public

- ✓ Au total, **362 places de stationnement recensées** sur le périmètre.
- ✓ Le stationnement est **gratuit** sur le périmètre d'étude et **non réglementé**.

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

Enquête **été** (3 août 2023)

## » TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

## Analyse du stationnement licite

### Nombre de véhicules en stationnement (licite et illicite)

06:30	12:30	16:00
147	171	165

### Nombre de places libres

215	191	165
-----	-----	-----

*Rappel offre : 362 places*

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illicites) est de **44% en moyenne journalière**
- ✓ **Beaucoup de disponibilité à tout moment de la nuit et de la journée**
- ✓ L'occupation du stationnement augmente très légèrement en journée par rapport à la nuit (impact négligeable)
- ✓ **En été, l'offre** de stationnement à Champagnac est **largement supérieure au besoin** de stationnement (**toujours au moins 50% des places disponibles**)
- ✓ Il existe une marge non négligeable pour **réduire l'offre de stationnement à Champagnac, dans l'optique de libérer et requalifier l'espace public**

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

Enquête **été** (3 août 2023)

## » TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation (licite et illcite) , en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

**Nombre de véhicules en stationnement illcite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

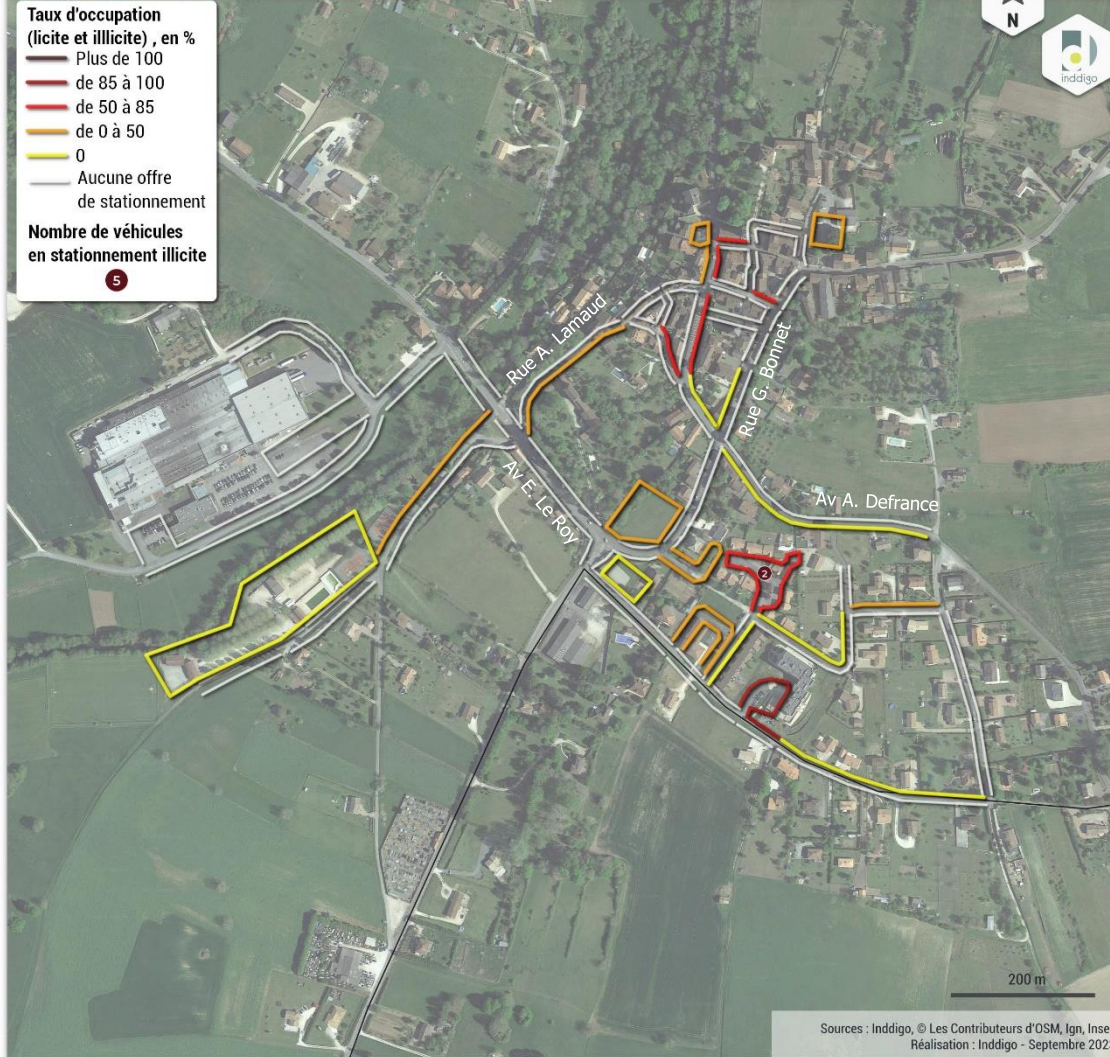
## » TAUX D'OCCUPATION À 16H - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation (licite et illcite) , en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

**Nombre de véhicules en stationnement illcite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Septembre 2023

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

Enquête **automne** (7 novembre 2023)

## Analyse du stationnement licite

### Nombre de véhicules en stationnement (licite et illicite)

06:30	12:30	16:00
151	222	219

### Nombre de places libres

211	140	143
-----	-----	-----

*Rappel offre : 362 places*

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illicites) est de **55% en moyenne journalière (soit 10 points de plus qu'en été)**
- ✓ Une forte fréquentation du **secteur église/mairie**
- ✓ **Toujours beaucoup de disponibilité** à tout moment de la nuit et de la journée
- ✓ **Hors-saison, l'occupation de stationnement à Champagnac est légèrement plus importante qu'en été**
- ✓ **L'offre reste toutefois largement supérieure au besoin de stationnement (toujours au moins 38% des places disponibles)**
- ✓ Il existe une marge non négligeable pour **réduire l'offre de stationnement à Champagnac**, dans l'optique de **libérer et requalifier l'espace public**

## » TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation (licite et illicite), en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

**Nombre de véhicules en stationnement illicite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023

# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

Enquête **automne** (7 novembre 2023)

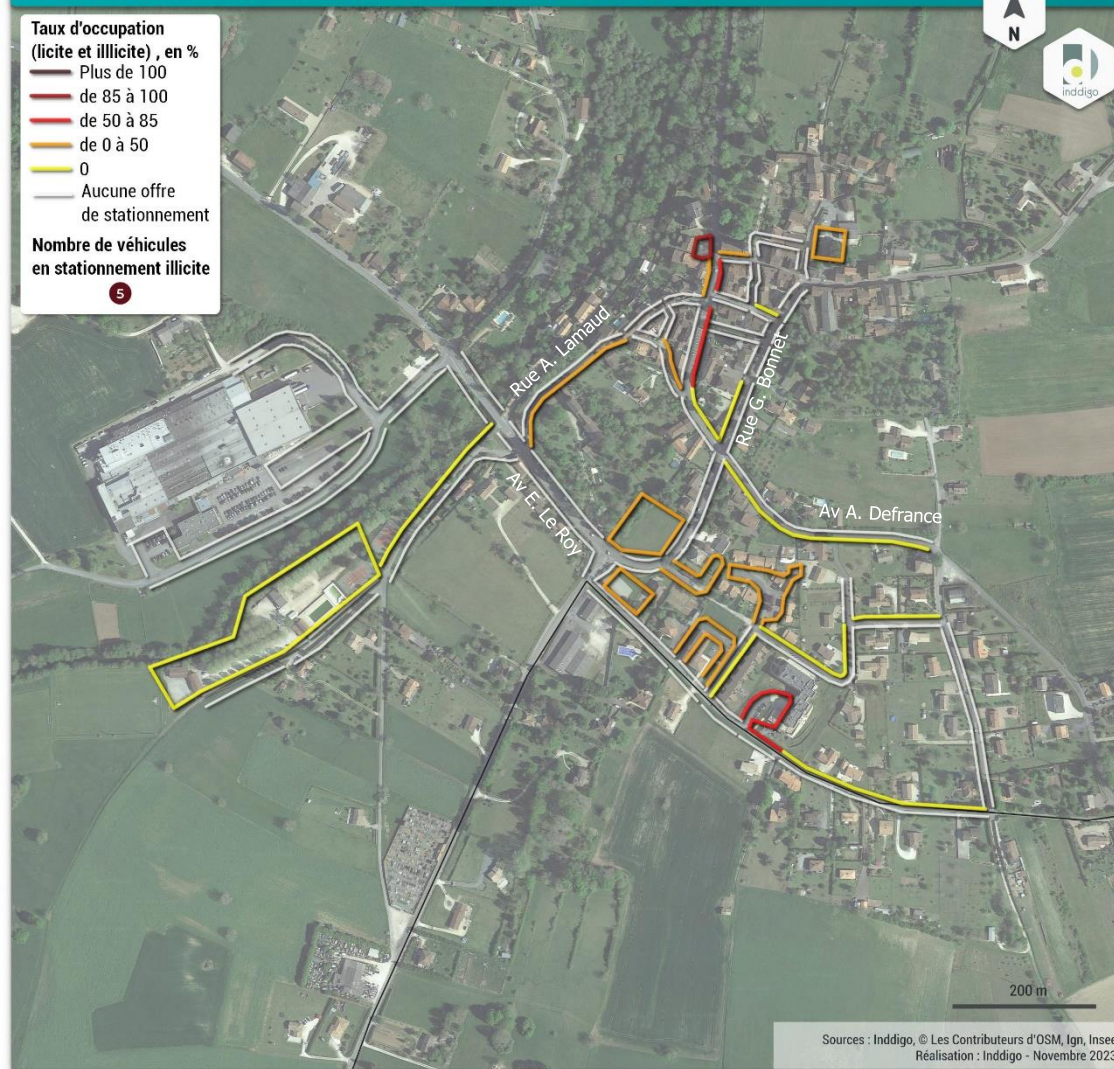
## » TAUX D'OCCUPATION À 12H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation  
(licite et illicite), en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre  
de stationnement

**Nombre de véhicules  
en stationnement illicite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023

## » TAUX D'OCCUPATION À 16H - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation  
(licite et illicite), en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre  
de stationnement

**Nombre de véhicules  
en stationnement illicite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023

## Synthèse des enjeux de mobilité à Champagnac-de-Belair







- ✓ **Un plan de circulation à repenser pour l'ensemble des modes de déplacements :**
  - **Un bourg traversé par deux routes départementales** (circulation PL et vitesse des VL, trottoirs dégradés ou absents, aucun aménagement cyclable)
  - **Un besoin d'apaisement de la circulation et de requalification de la traversée du bourg** pour redonner de la place aux modes actifs (vélo et marche)
  - Un besoin de **développer les alternatives à la voiture individuelle** pour relier les pôles économiques
  
- ✓ **Des problématiques de stationnement notamment au niveau de l'entrée/sortie de l'école**
  - **L'offre de stationnement est surdimensionnée** à Champagnac, quelle que soit la saison
  - Du **stationnement intempestif** devant l'entrée/sortie de l'école
  - Une volonté émergente des habitants : mettre en place un **pédibus** au départ des zones de stationnement existantes pour se rendre jusqu'à l'école
  - Globalement, une **signalétique adaptée est à créer** pour indiquer les différentes zones de stationnement existantes
  
- ✓ **Des aménagements doux à développer pour favoriser la pratique et connecter les pôles générateurs de déplacement**, entre le cœur de ville et les quartiers/hameaux.
  
- ✓ **Une liaison à valoriser/renforcer entre Champagnac-de-Belair et Brantôme en Périgord**

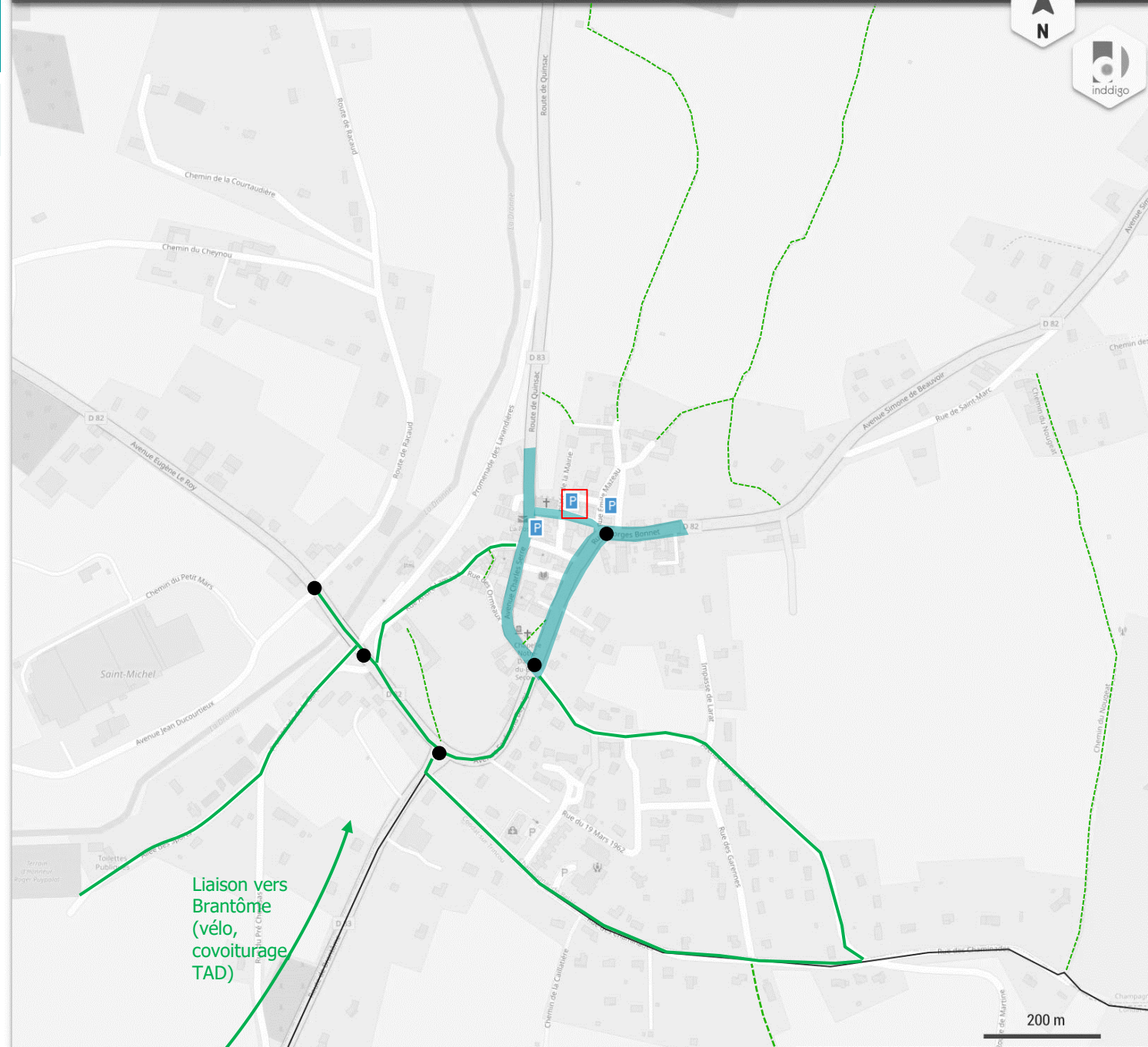
Analyse des documents transmis + entretien : Etude de bourg – Réunion publique



# ANALYSE DES MOBILITÉS À CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Schéma d'intention

-  Parking existant
-  Voie verte, voie piétonne ou chemin
-  Liaison à renforcer ou à créer
-  Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
-  Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
-  Point dur à résorber en priorité



Liaison vers Brantôme (vélo, covoiturage TAD)



# DÉROULÉ

**1. Atlas des dynamiques territoriales**

**2. Analyse des mobilités à Champagnac**

**3. Plan-guide de mobilité de Champagnac**

**4. Fiches-actions par secteurs**

**5. Boîte à outils**

Rappel des enjeux d'une stratégie communale de mobilité

## **Faciliter les déplacements aux différentes échelles**

Fluidité et efficacité du déplacement / Réduction des temps de parcours / Choix, fiabilité et flexibilité des offres de mobilité

## **Apaiser et partager un bien commun : l'espace public**

Sécurisation des déplacements / Partage d'un même espace entre les différentes typologies d'usagers (en déplacement ou non)

## **Requalifier l'espace et améliorer le confort des usagers**

Valorisation des différents éléments de l'espace public (végétalisation, espaces d'attente ou d'animation, éclairage et ombre...)

## **Améliorer la qualité de vie via des mobilités durables**

Réduction de la pollution sonore et atmosphérique / Réduction des îlots de chaleur / Amélioration de la santé des individus (vélo...)

## **Faire rayonner le territoire et le rendre plus attractif**

Renforcement de l'image historique du village / Valorisation des mobilités écoresponsables (habitants et touristes)

# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

Enquête **automne** (7 novembre 2023)

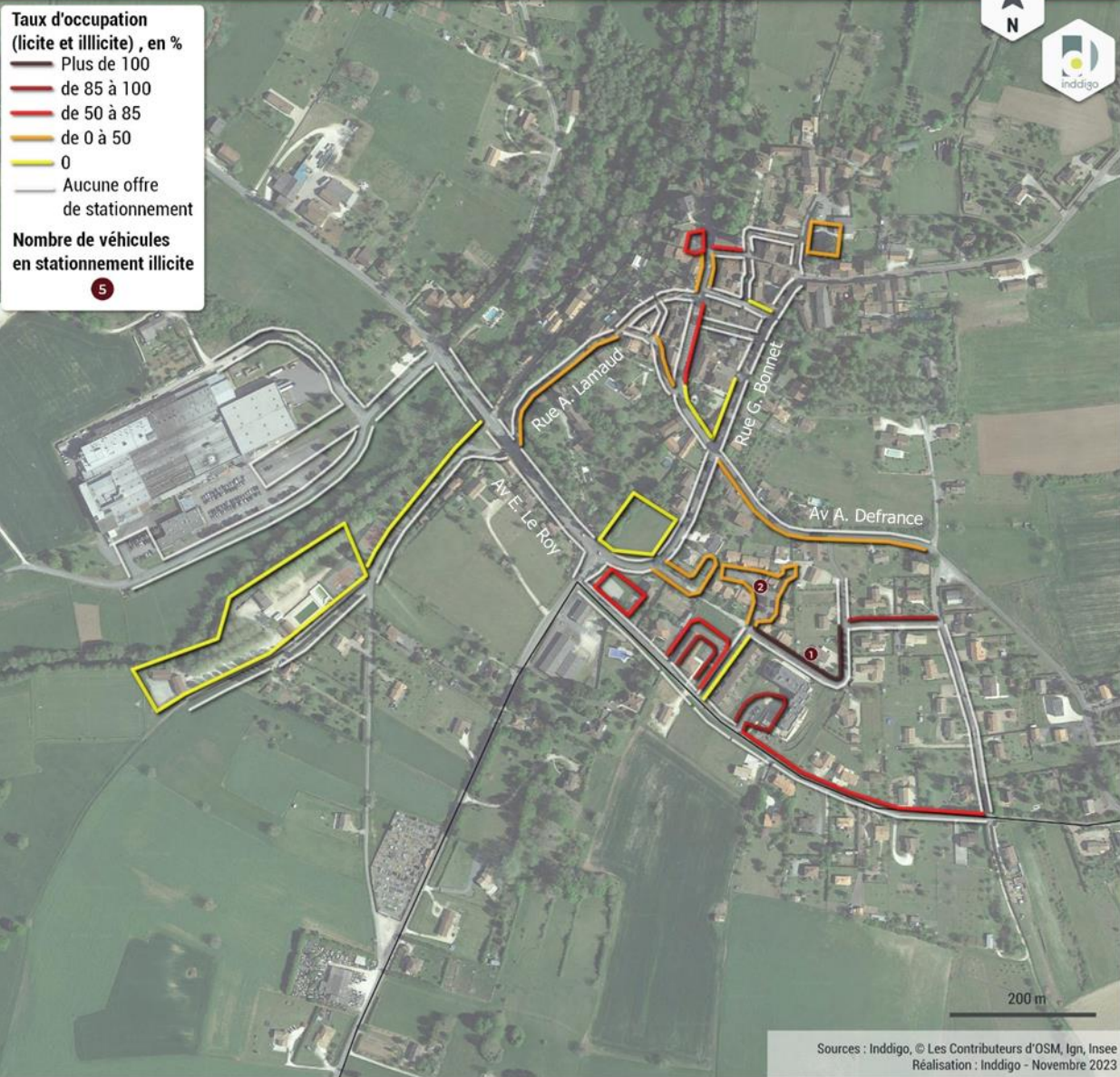
## » TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation (licite et illcite) , en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

**Nombre de véhicules en stationnement illcite**

5



## Rappel : usages du stationnement

Nombre de véhicules en stationnement (licite et illcite)		
06:30	12:30	16:00
151	222	219
Nombre de places libres		
211	140	143

*Hyperpointe annuelle*      Rappel offre : 362 places

- ✓ **Le taux de congestion** (véhicules licites + illicites) est de **55% en moyenne journalière (soit 10 points de plus qu'en été)**
- ✓ Une forte fréquentation du **secteur église/mairie**
- ✓ **Toujours beaucoup de disponibilité** à tout moment de la nuit et de la journée
- ✓ **Hors-saison, l'occupation de stationnement à Champagnac est légèrement plus importante qu'en été**
- ✓ **L'offre reste toutefois largement supérieure au besoin de stationnement (toujours au moins 38% des places disponibles)**
- ✓ Il existe une marge non négligeable pour **réduire l'offre de stationnement à Champagnac**, dans l'optique de **libérer et requalifier l'espace public**

Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023



# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## » TAUX D'OCCUPATION À 6H30 - CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

**Taux d'occupation (licite et illícite), en %**

- Plus de 100
- de 85 à 100
- de 50 à 85
- de 0 à 50
- 0
- Aucune offre de stationnement

**Nombre de véhicules en stationnement illícite**

5



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Novembre 2023

Orientations pour le stationnement

Clarification de la signalisation




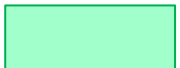


Réduction du stationnement

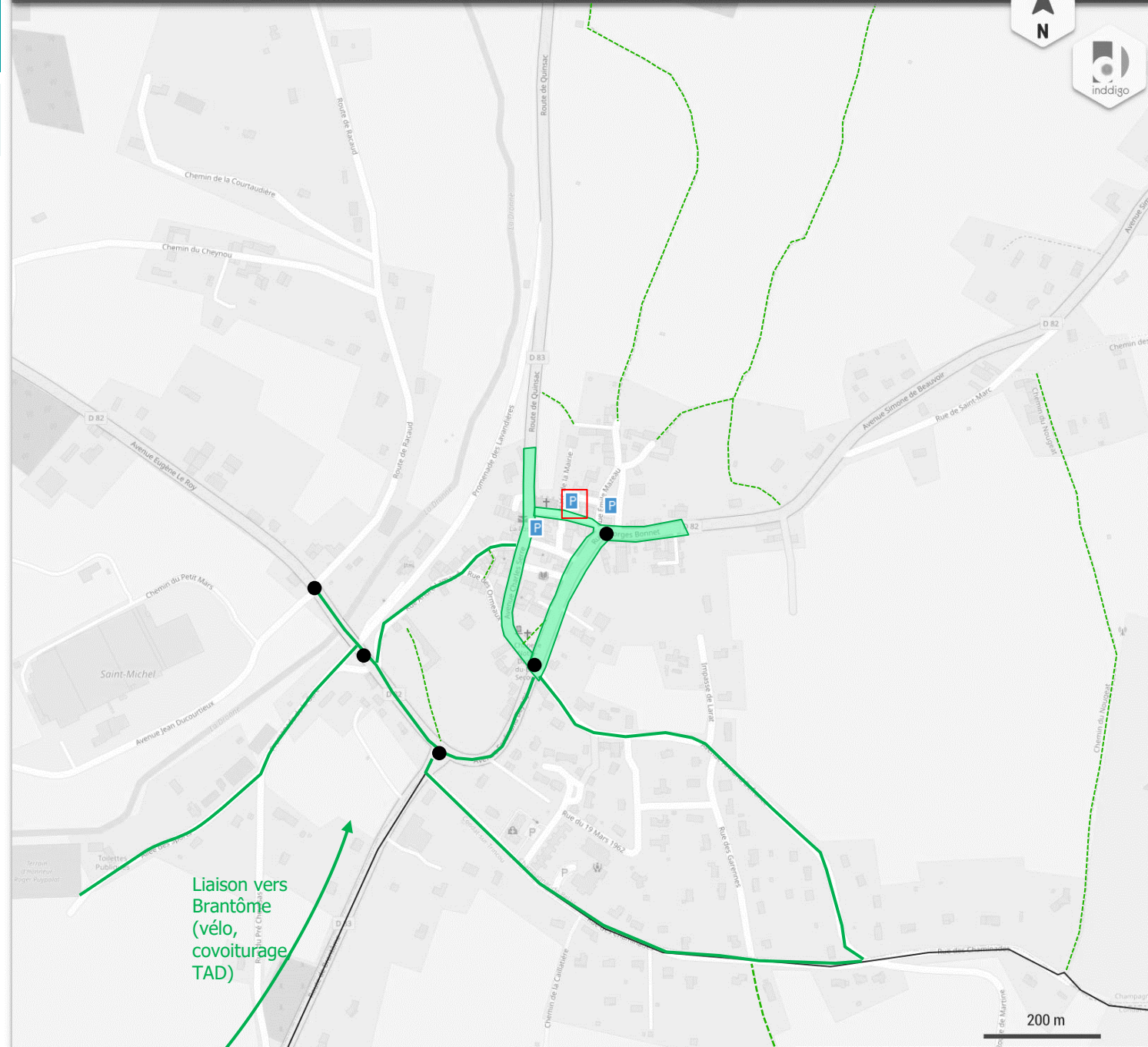
Facilitation de la rotation (zone bleue)



# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR







## Rappel : schéma d'intention

-  Parking existant
-  Voie verte, voie piétonne ou chemin
-  Liaison à renforcer ou à créer
-  Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
-  Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
-  Point dur à résorber en priorité

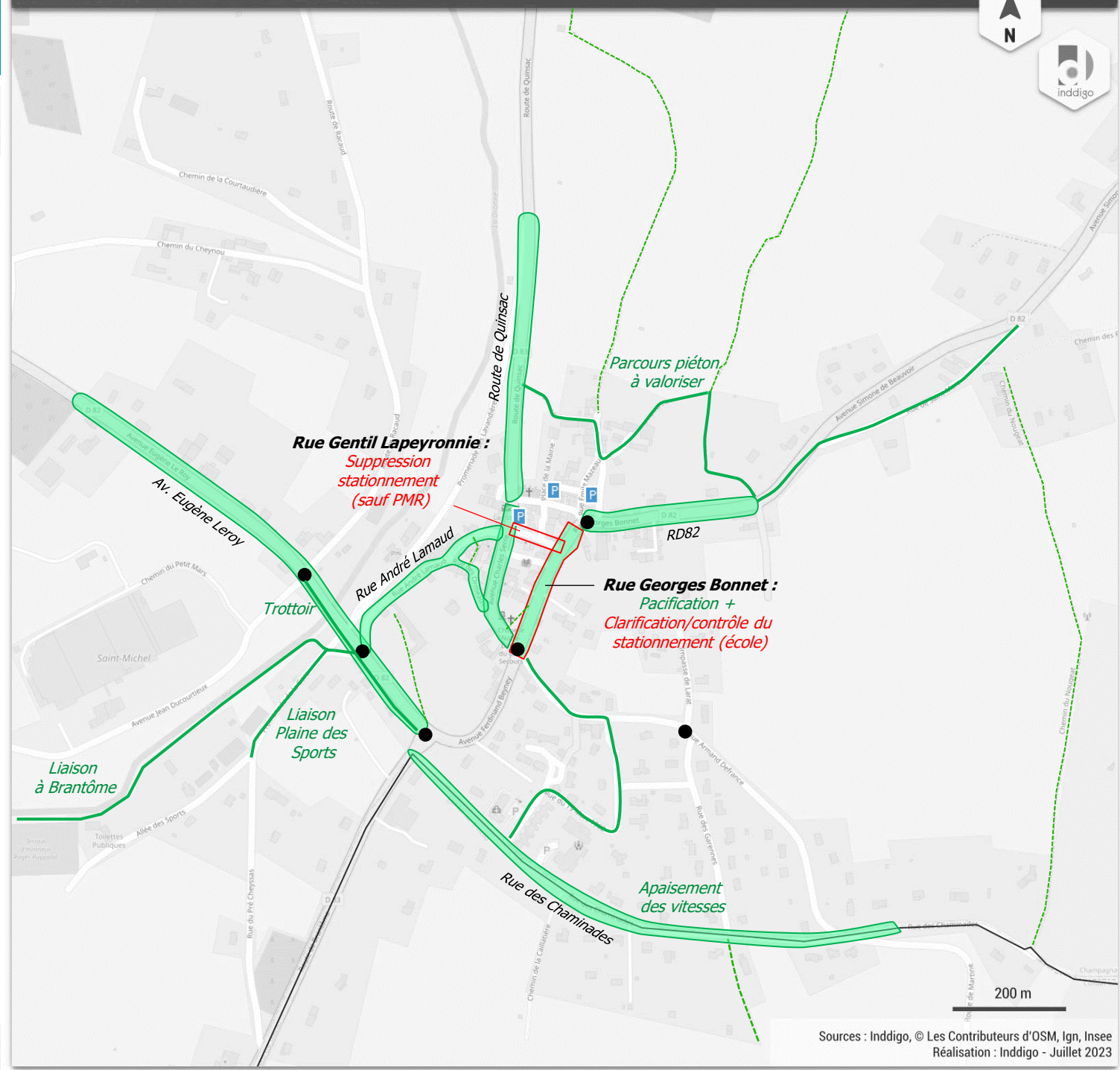




# RETOUR SUR L'ATELIER DU 13 FÉVRIER 2024

-  Parking existant
-  Voie piétonne ou chemin existant
-  Liaison vélos/piétons à renforcer ou à créer
-  Secteur à pacifier et à mieux partager entre les usagers
-  Offre de stationnement à optimiser (clarification, réduction volume de places, tarification, requalification...)
-  Point dur à résorber en priorité

- Sujets structurants ressortis en atelier :**
- **Réduction des vitesses** en accès au bourg
  - Renforcement la **visibilité et du système de priorités aux carrefours**
  - Encadrement du **stationnement sauvage**
  - Proposition d'**itinéraires piétons et vélos** à travers le bourg
  - Propitions d'un **pédibus pour se rendre à l'école**
  - Proposition de **stationnements vélos**
  - Proposition de **jalonement piéton** sur le bourg
  - Rappel des règles de **partage de l'espace public**



200 m



# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Orientations du plan-guide

Circulations voitures et poids-lourds	Politique de stationnement	Pacification de l'espace public, aménagements piétons et vélos
<p><b>Sécuriser les circulations voitures et poids-lourds</b>, notamment au niveau des axes structurants (RD82, Georges Bonnet, Chaminades)</p>	<p><b>Clarifier la signalisation</b> : où a-t-on le droit de stationner ? à quelles conditions ?</p>	<p><b>Valoriser et compléter le réseau d'itinéraires piétons existants et mieux connecter</b> le cœur de bourg depuis : la Plaine des Sports, le pôle santé, les entrées de bourg, la rue des Chaminades, la route de Quinsac</p>
<p><b>Résorber les principaux points durs de circulation</b> (carrefours, giratoires, traversées piétons/vélos)</p>	<p><b>Encadrer le stationnement sauvage dans le secteur de l'école et rue Georges Bonnet</b></p>	<p><b>Proposer du stationnement vélo sécurisé</b> au niveau des points d'intérêt de la commune (Avenue Charles Serre/Place du Général de Gaulle, parkings boulangerie et covoiturage, Mairie, Plaine des Sports)</p>
<p><b>Expérimenter des aménagements de pacification de l'espace public</b> (zones 30 sur les axes principaux, zones de rencontre sur les axes secondaires, bandes cyclables...)</p>	<p><b>Valoriser les parkings existants</b> (signalisation, communication, cheminements piétons) : Jean Landré, André Lamaud, boulangerie/parking covoiturage</p>	<p><b>À plus long terme, proposer des liaisons cyclables sécurisées</b> vers les hameaux de Champagnac et les villages voisins (dont Brantôme)</p>
<p><b>Faire évoluer les sens de circulation dans le cœur de bourg</b> pour fluidifier la circulation et offrir des espaces de circulations aux piétons et aux cyclistes</p>	<p><b>Réduire l'offre de stationnement sur voirie</b> pour offrir plus d'espaces aux piétons et aux cyclistes (Georges Bonnet, Lapeyronnie, André Lamaud)</p>	<p><b>Expérimenter un pédibus</b> dans Champagnac pour sécuriser les déplacements à pied vers l'école, en connexion avec les parkings existants</p>



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Juillet 2023





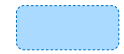


# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Partage de l'espace public :



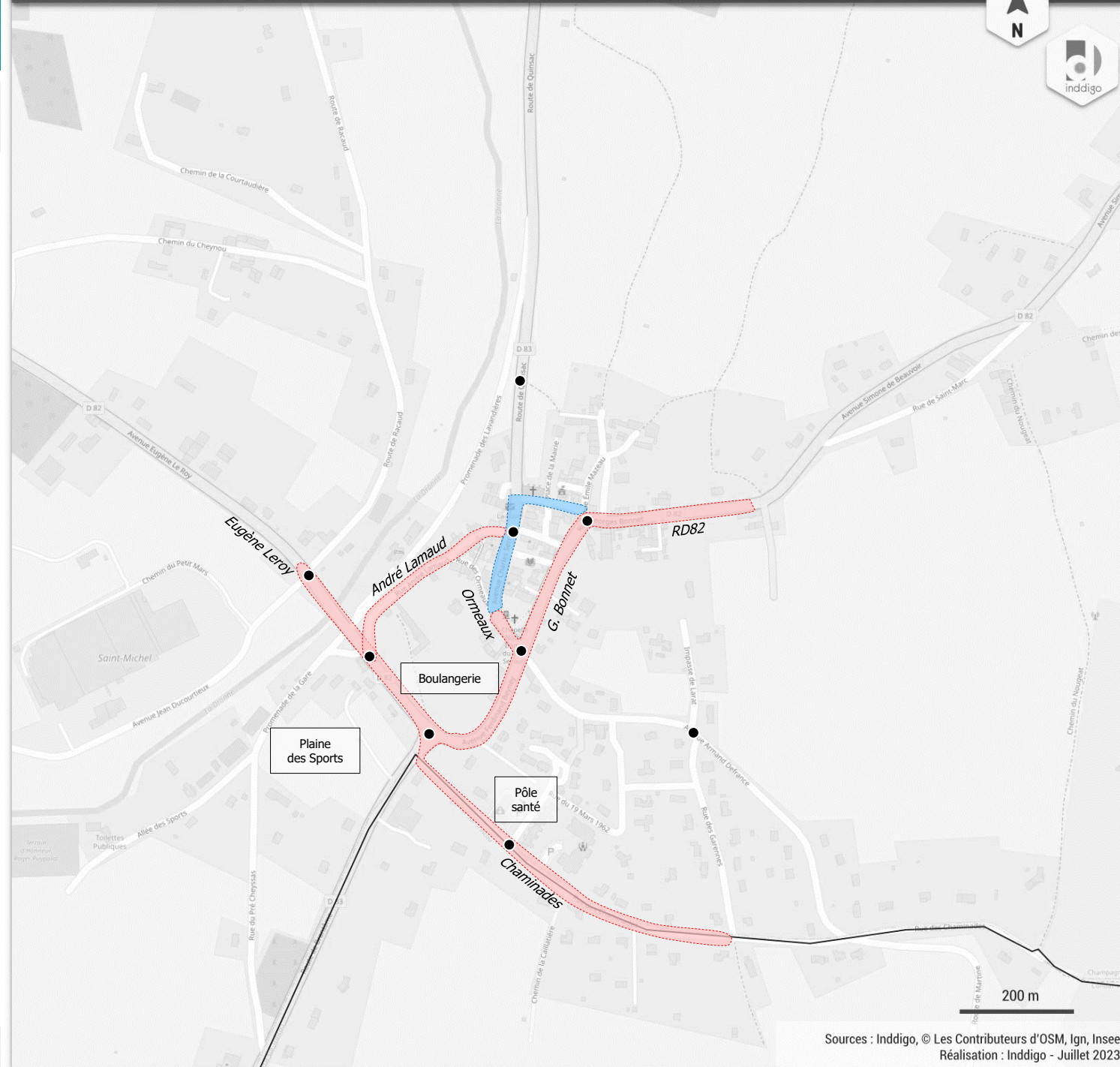
Zone 30



Zone de rencontre



Point dur à résorber en priorité



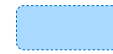


# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Partage de l'espace public :



Zone 30



Zone de rencontre

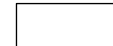


Point dur à résorber en priorité

## Voitures/Poids-lourds :



Sens unique de circulation



Réduction du stationnement



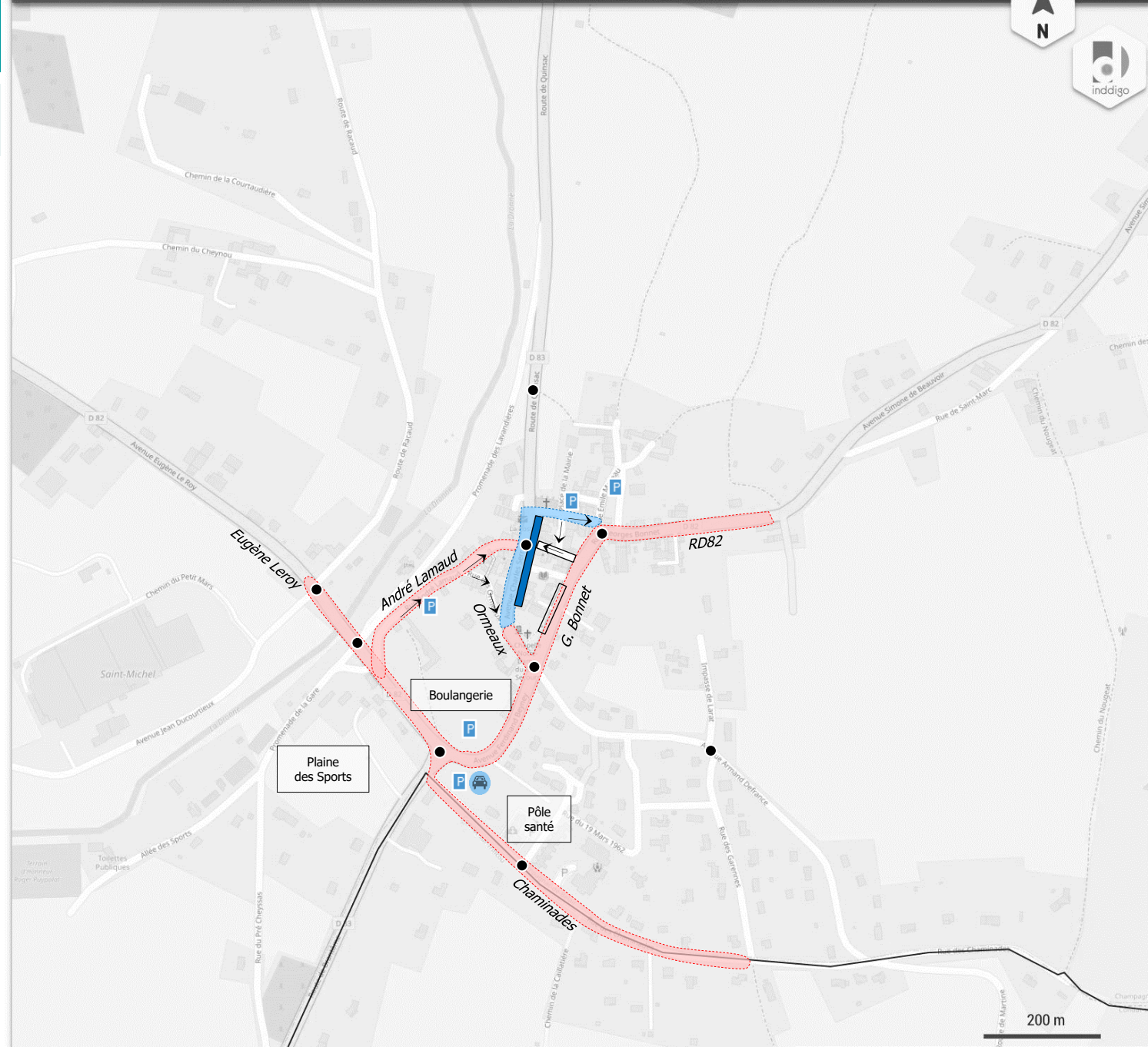
Parkings existants à valoriser



Stationnement en zone bleue

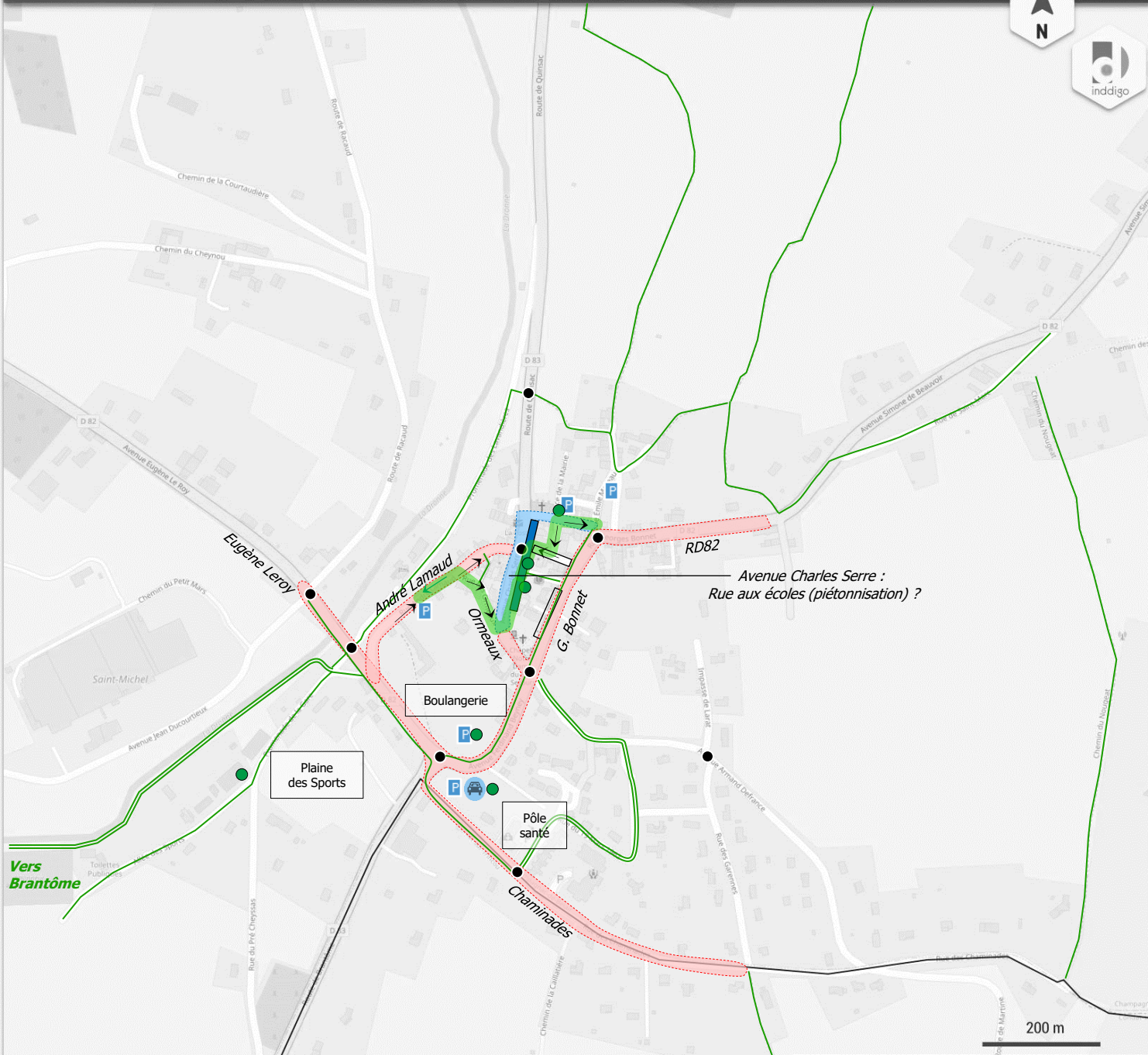


Aire de covoiturage





# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR



## Partage de l'espace public :

- Zone 30
- Zone de rencontre
- Point dur à résorber en priorité






## Voitures/Poids-lourds :

- Sens unique de circulation
- Réduction du stationnement
- P Parkings existants à valoriser
- Stationnement en zone bleue
- Aire de covoiturage






## Piétons/Vélos :

- Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs...)
- Itinéraire cyclable ou voie verte
- Double-sens cyclable
- Stationnements vélos
- Itinéraires suggérés pour le pédibus






Partage de l'espace public :

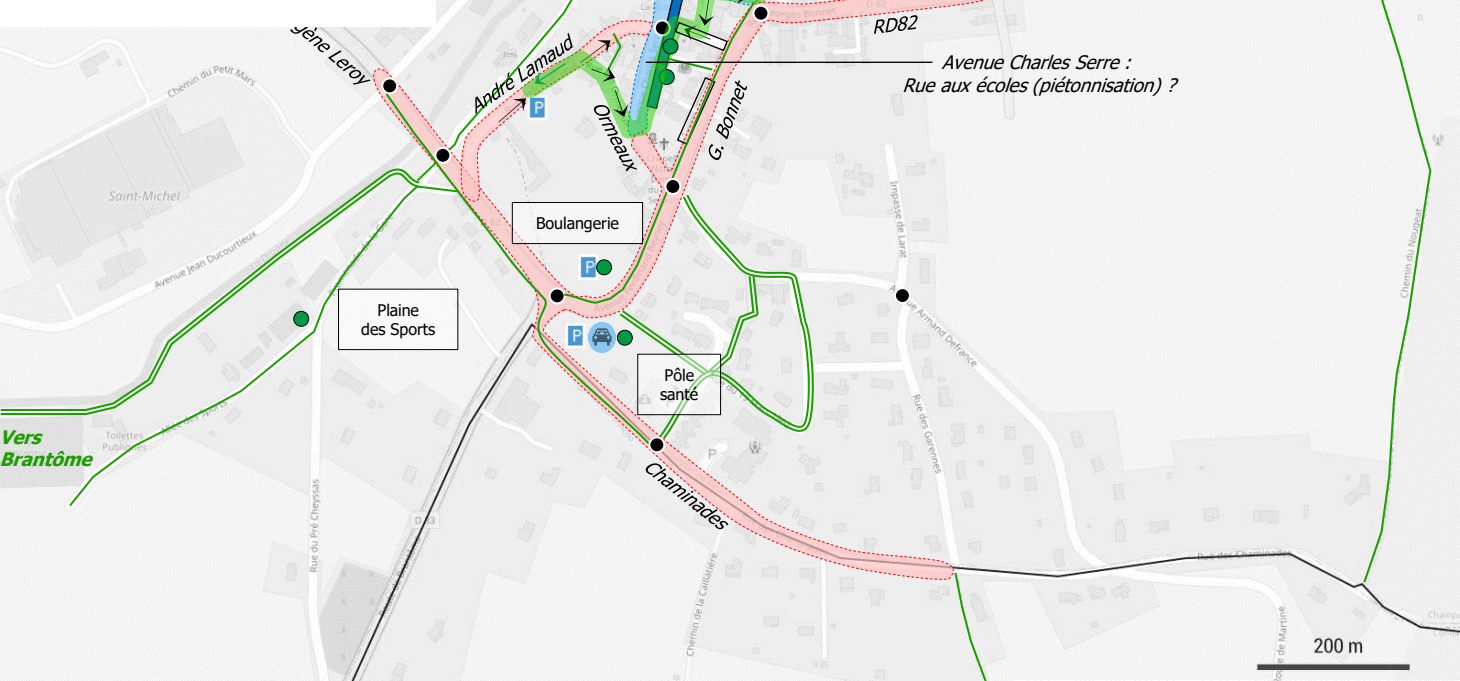
-  Zone 30 
-  Zone de rencontre 
-  Point dur à résorber en priorité

Voitures/Poids-lourds :

-  Sens unique de circulation
-  Réduction du stationnement
-  Parkings existants à valoriser
-  Stationnement en zone bleue
-  Aire de covoiturage

Piétons/Vélos :

-  Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs...)
-  Itinéraire cyclable ou voie verte
-  Double-sens cyclable
-  Stationnements vélos
-  Itinéraires suggérés pour le pédibus



# PRIORISATION DES ACTIONS À CHAMPAGNAC

## Propositions / court terme

- **Aménagements-test de zone 30 :**
  - G. Bonnet/F. Beyney
  - Chaminades
- **Test des changements de sens de circulation :**
  - Rue André Lamaud
- **Stationnement voitures :**
  - Interdiction de stationner et contrôle du secteur de l'école le matin
  - Test de la zone bleue avenue Charles de Serre
- **Implantation de stationnements vélos :**
  - Place Charles de Gaulle
  - Mairie
  - Boulangerie
  - Parking aire de covoiturage
  - Plaine des Sports
- **Aménagement cyclable temporaire entre Chaminades et G. Bonnet**
- **Test du pédibus**

# PLAN-GUIDE DES MOBILITÉS DE CHAMPAGNAC-DE-BELAIR

## Estimation des coûts

	Quantité	Coût unitaire (aménagement définitif)	Coût total
<b>Zones 30</b>	1 700 m	500 € HT /ml	850 000 € HT
<b>Zones de rencontre</b>	250 m	500 € HT /ml	125 000 € HT
<b>Voie verte ou piste cyclable</b>	2 500 m	300 € HT /ml	750 000 € HT
<b>Chaussidou (chaussée à voie centrale banalisée)</b>	500 m	40 € HT /ml	20 000 € HT
<b>Stationnements vélos</b>	40 arceaux (= 80 emplacements vélos), dont 20 abrités	90 € HT/arceau simple 2.000€HT/arceau abrité	41 800 € HT

## Aides financières mobilisables

- ✓ Plusieurs aides financières sont mobilisables par la Commune pour la mise en œuvre de son projet de plan guide des espaces publics et par la CC Dronne & Belle pour la mise en œuvre de sa politique de mobilité communautaire :
  - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : aménagement de pistes cyclables, requalification de centres-bourgs, sécurisation de cheminements...
  - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : projets de voirie communale dont aménagements en faveur des modes actifs
  - Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : soutien de la transition vers une économie à faible émission carbone
  - Appels à projet Vélo & Territoire de l'ADEME : études, services et accompagnement de la politique cyclable
  - Appel à projets Fonds Mobilités Actives « Aménagements cyclables »
  - Programme AVELO de l'ADEME : soutien à la construction, l'animation et la promotion d'une politique cyclable, à l'expérimentation de services vélo, au recrutement de chargés de missions vélo/mobilités
  - Programme Alveole + : financement de places de stationnement vélo et formation à la mobilité à vélo
  - Fonds Vert mobilité (Etat/France Mobilités/ANCT) :
    - Développer les mobilités durables en zones rurales
    - Développer le covoiturage sur son territoire
  
- ✓ D'autres aides autour des projets de mobilité sont compilées par France Mobilités et détaillées sur ce site (porteur et nature de l'aide, calendrier, taux de subvention...) : [Trouvez des aides pour financer vos projets de mobilité !](#)
  
- ✓ Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, accompagne les territoires dans leur politique de mobilité : financement d'études, délégation de compétence, établissement du Contrat Opérationnel de Mobilité avec le territoire...
  
- ✓ Enfin le Département de Dordogne est un partenaire quotidien du territoire : pilotage de projets routiers et de sécurisation de l'espace public (routes départementales), mise en œuvre du Plan Départemental Véloroutes Voies Vertes (accompagnement financier des collectivités), valorisation de la Flow Vélo (jalonnement, rabattement, communication)

# DÉROULÉ

**1. Atlas des dynamiques territoriales**

**2. Analyse des mobilités à Champagnac**

**3. Plan-guide de mobilité de Champagnac**

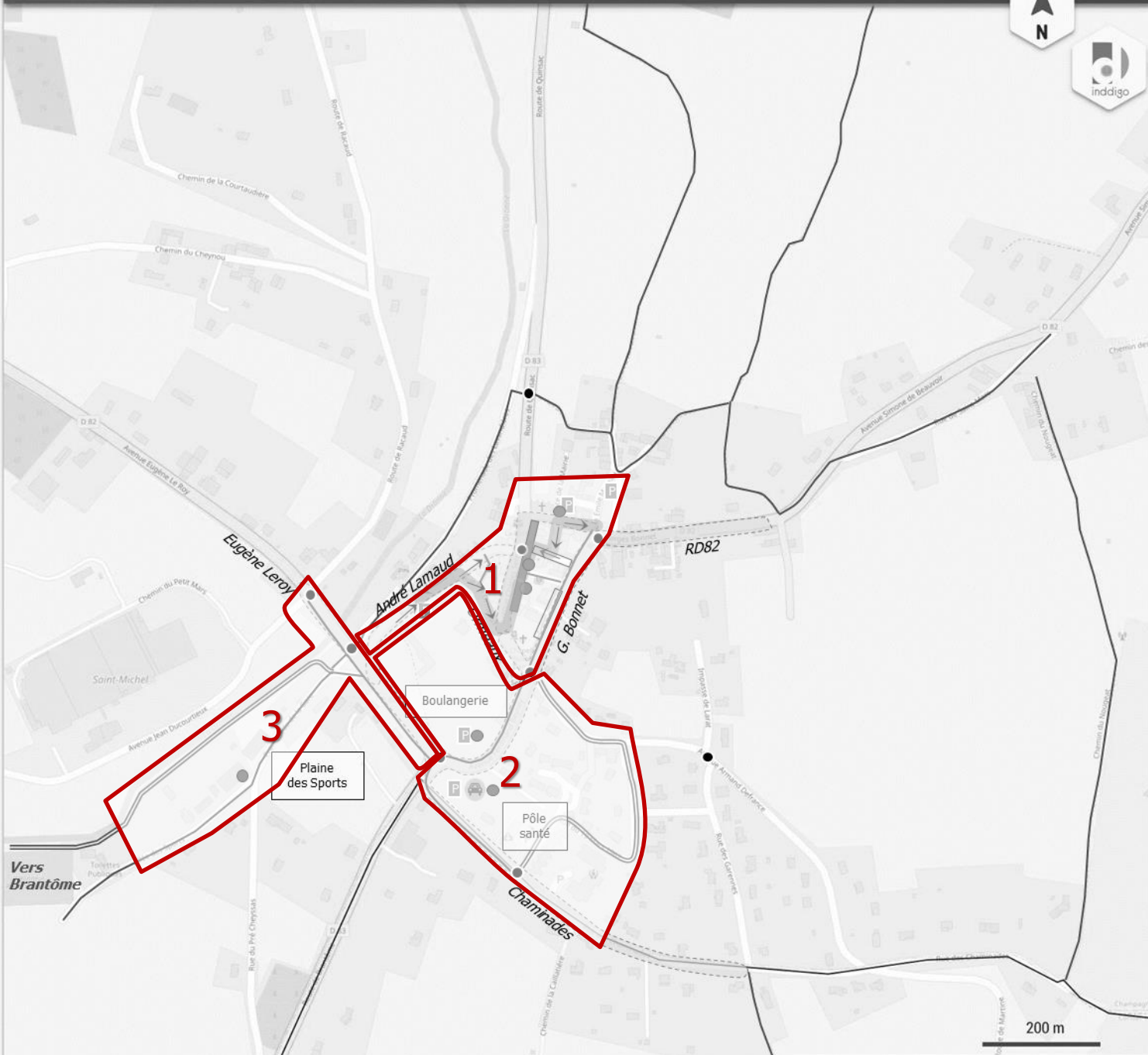
**4. Fiches-actions par secteurs**

**5. Boîte à outils**



# SECTEURS D'INTERVENTION (MISE EN ŒUVRE DU PLAN GUIDE)

- SECTEUR 1 :** Cœur de ville
- SECTEUR 2 :** Chaminades
- SECTEUR 3 :** Plaine des Sports



Sources : Inddigo, © Les Contributeurs d'OSM, Ign, Insee  
Réalisation : Inddigo - Juillet 2023





## Partage de l'espace public :

- Zone 30
- Zone de rencontre
- Point dur à résorber en priorité

## Voitures/Poids-lourds :

- Sens unique de circulation
- Réduction du stationnement
- Parkings existants à valoriser
- Stationnement en zone bleue

## Piétons/Vélos :

- Stationnements vélos
- Itinéraires suggérés pour le pédibus



## Principes généraux :

- Mieux partager et apaiser le cœur de Champagnac (zone 30 et zone de rencontre)
- Fluidifier et encadrer les circulations voitures (sens de circulation, offre de stationnement)
- Offrir des services vélos/piétons à proximité des commerces et des équipements (arceaux vélos, pédibus)

Niveau de priorité du secteur :

## Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025-2026 :
  - Expérimentation du pédibus entre les parkings et l'école
  - Aménagement-test de la zone 30 et de la zone de rencontre
  - Expérimentation d'une évolution des sens de circulation
  - Implantation d'arceaux vélos
- D'ici 2030 :
  - Réduction de l'offre de stationnement avenue Charles Serre (RD83)
  - Pérennisation de la zone 30 et de la zone de rencontre

## Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : zone 30 rue André Lamaud et zone de rencontre rue E. Pizat, stationnements voitures et vélos
- Département : zone 30 (RD82) et zone de rencontre (RD83)

## Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 rues Georges Bonnet (RD82), avenue Charles Serre et rue André Lamaud : 700 ml / 350.000 € HT
- ② Zone de rencontre avenue Charles Serre et rue Edouard Pizat : 250 ml / 125.000 € HT
- ③ Valorisation des parkings périphériques existants (Mairie, Jean Jaurès) : coûts négligeables de signalisation (5€HT/ml)
- ④ Réduction de l'offre de stationnement rues Lapeyronnie, G. Bonnet et C. Serre : coûts négligeables de signalisation (5€HT/ml)
- ⑤ Implantation d'arceaux vélos simples (av. C. Serre et parking Mairie) : 15 arceaux / 1.350 € HT



### Principes généraux :

- Mieux raccorder le secteur des Chaminades au cœur de Champagnac
- Proposer une liaison piétonne sécurisée et confortable le long de la rue Georges Bonnet (RD82)
- Aménager un itinéraire cyclable dédié par la rue du 19 mars 1962 et l'avenue Armand Defrance
- Proposer des services voitures (parkings, aires de covoiturage) et vélos (stationnements abrités) au niveau de cette entrée de ville

Niveau de priorité du secteur :

### Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025 :
  - Aménagement-test de la zone 30 (urbanisme tactique, dont traitement des points durs)
  - Installation des arceaux vélos au niveau des parkings « boulangerie » et « aire de covoiturage »
- 2026 : Aménagement de la liaison cyclable rue du 19 mars 1962
- D'ici 2030 : révision du profil de voirie de la RD82 et aménagement de trottoirs adaptés et aux normes



### Mâîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : cheminements piétons et vélos, stationnement vélo, zone 30 dont traitement de carrefour (Chaminades), stationnements vélos et voitures
- Département : zone 30 dont traitement de carrefours (RD82), aire covoiturage



### Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 Chaminades et RD82 : 700 ml / 350.000 € HT
- ② Itinéraire piéton Chaminades et RD82 : 400 ml / 6.000 € HT
- ③ Aménagement « chaussidou » (rues Mendelsohn, 19 mars 1962 et A. Defrance) : 500 ml / 20.000 € HT
- ④ Signalisation/jalonnement secteur »Bourg/19 mars 1962 « : coûts négligeables de signalisation (5€HT/ml)
- ⑤ Aire de covoiturage et parking à valoriser (signalisation légère) + 10 arceaux vélos abrités : 20.000 € HT
- ⑥ Parking à valoriser (signalisation légère) + 5 arceaux vélos simples : 450 € HT

## Partage de l'espace public :

-  Zone 30 
- Point dur à résorber en priorité

## Piétons/Vélos :

-  Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs...)
-  Itinéraire cyclable ou voie verte
- Stationnements vélos



## Principes généraux :

- Pacifier l'entrée sud de Champagnac (zone 30) dont accès à l'usine St-Michel
- Traiter les 3 points durs principaux du secteur (aménagement des carrefours)
- Proposer des cheminements piétons continus vers la Plaine des Sports
- Proposer un aménagement cyclable le long de la Dronne (direction Brantôme)
- Offrir du stationnement vélo sur la Plaine des Sports (arceaux abrités)

Niveau de priorité du secteur : 

## Calendrier prévisionnel de réalisation :

- 2025 :
  - Aménagement-test de la zone 30 (urbanisme tactique, dont traitement des points durs)
  - Installation des arceaux vélos
- 2026-2027 : Cheminements piétons (Promenade de la Gare en priorité)
- D'ici 2030 : Aménagement de la liaison cyclable/voie verte vers Brantôme (~ 2500 ml sur le territoire communal de Champagnac)

## Maîtrises d'ouvrage pressenties :

- Commune : cheminements piétons et vélos, stationnement vélo
- Département : zone 30, traitement des carrefours dangereux
- CC Dronne & Belle : itinéraire cyclable Champagnac-Brantôme

## Linéaires et coûts estimés :

- ① Zone 30 RD82 (dont traitement des points durs en plateau et/ou signalisation) : 300 ml / 150.000 € HT
- ② Piste cyclable ou voie verte le long de la Dronne : 2 500 ml (sur le territoire communal de Champagnac) / 750.000 € HT
- ③ Itinéraire piéton Promenade de la Gare (marquage au sol, signalisation) : 400 ml / 6.000 € HT
- ④ Stationnements vélos : 10 arceaux abrités / 20.000 € HT